

SEL

Les Israélites disposaient d'inépuisables réserves de sel dans les eaux de la mer Morte (voir art.), qu'ils appelaient mer Salée ([Ge 14:3](#), [No 34:12](#), De 3:17), et sur les rives de laquelle ils paraissent avoir installé des marais salants (Sop 2:9, 1Ma 11:35) ; [Eze 47:11](#) fait allusion aux marécages salins que cette mer découvre après les pluies du printemps. La salure de la mer Morte est environ quatre fois plus forte que celle des autres mers. A l'époque des Séleucides, l'extraction et la vente du sel constituaient un monopole royal d'un rapport certainement considérable (1Ma 10:29 11:35).

Le sel, que le Siracide met au premier rang des substances alimentaires indispensables à l'homme (Sir 39:26), était employé de maintes manières dans la vie civile et religieuse en Israël. Il était utilisé, cela va sans dire, comme condiment dans l'alimentation ([Job 6:6](#)) et l'on y attachait, à ce titre, tant de prix que l'expression : « manger le sel de quelqu'un » était synonyme d' « être attaché à la maison de quelqu'un » ([Esd 4:14](#)). Il servait à conserver des aliments de toutes espèces : poissons, légumes, olives, etc. (Lettre de [Jérémie 28](#)). On en mêlait au fourrage du bétail ([Esa 30:24](#)). Selon une coutume encore pratiquée aujourd'hui en Palestine, on frottait de sel les nouveau-nés ([Eze 16:4](#)), sans doute en vue de les protéger contre l'influence redoutée des démons. Pour apaiser une rage dentaire, rapporte la Mischna, l'usage était de déposer un grain de sel dans la cavité de la dent malade. Lors de la conclusion d'un traité, les parties contractantes partageaient, croit-on, et suçaient quelques grains de sel, celui-ci étant, semble-t-il, regardé comme un symbole de durée et d'inviolabilité : de là l'expression singulière « alliance du sel » que porte le texte hébraïque dans [No 18:19](#) et [2Ch 13:5](#). A la guerre, pour marquer que les localités conquises, après avoir été rasées, étaient vouées à la désolation et à une stérilité définitives, on répandait du sel sur leurs ruines, en prononçant peut-être des formules de malédiction ([Jug 9:45](#), [Jos 6:24,26](#), cf. [Ps 107:34](#), De 29:22).

Dans le cérémonial des sacrifices le sel tenait une place importante. Selon les prescriptions de P, les oblations et même les offrandes de toute nature devaient en être saupoudrées ([Le 2:13](#), [Eze 43:24](#) ; une variante de [Mr 9:49](#), faisant allusion à cet usage, porte ces mots, écartés par les traductions les plus récentes, mais que l'on trouve dans Ost. : « et tout sacrifice sera salé avec du sel ») ; condiment indispensable à la nourriture de l'homme, le sel était vraisemblablement tenu pour obligatoire dans les sacrifices que la loi appelle : le pain, ou l'aliment, de Dieu ([Le 21:6,8,17-21](#)) ; peut-être attachait-on aussi à son emploi dans les sacrifices la même signification symbolique que dans les traités et les transactions solennelles dont il a été parlé plus haut ; aussi le trouve-t-on appelé : « le sel, alliance de ton Dieu » ([Le 2:13](#)). On mêlait également du sel à l'encens, probablement à cause de son caractère d'incorruptibilité et pour faciliter la combustion du parfum ([Ex 30:35](#)). En raison de l'usage constant qu'on en faisait dans les cérémonies cultuelles, d'importantes réserves de sel se trouvaient constituées dans un « grenier de sel » du Temple ([Esd 6:9 7:22](#)).

--Dans les Apocryphes, le sel sert de terme de comparaison : son aspect est rapproché de celui du givre (Sir 43:19), il est cité avec le sable et le plomb comme poids lourd (Sir 22:15), etc.

--Dans le N.T., il est pris comme symbole en qualité d'agent de préservation ([Mt 5:13](#)) ou d'assaisonnement ([Mr 9:50](#), [Lu 14:34](#) et suivant [Col 4:6](#)).

--Pour la femme de Lot, changée en statue de sel ([Ge 10:26](#), Sag 10:7), voir Lot. Ch. K.

Vallée du Sel.

Champ de bataille où les Édomites furent vaincus par David ([2Sa 8:13,1Ch 18:12](#), [Ps 60:2](#)), puis par Amatsia (2Ro 14:7, [2Ch 25:11](#)). On l'a identifiée avec la plaine imprégnée de sel qui entoure l'extrémité S. de la mer Morte (=mer du Sel), et qui s'appelle aujourd'hui *es-Sebkha*. On a aussi pensé à *Tell Milh*, à 25 km. à l'Est de Béer-Séba, comme pour la Ville du Sel ; identification aussi peu probable pour la Ville que pour la Vallée du Sel.

Ville du Sel.

Les anciennes versions (Ost., Mart.) traduisaient ainsi le nom hébreu Tr-Hammélach (voir ce mot), qui est conservé comme nom propre dans Sg. et Vers. Syn ([Jos 15:62](#)).

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



6 PARTAGES